

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 25 novembre 2010

Le jeudi 25 novembre 2010, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés: Philippe BELLIER, Arnaud LEVEIL, Anne MINETTE.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2010**
- II. TRAVAUX EN COURS**
- III. DISSOLUTION SIVM (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MIXTE)**
- IV. BILAN – RAPPORT ANNUEL 2009- SERVICES DECHETS**
- V. QUESTIONS DIVERSES**



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2010**
- II. TRAVAUX EN COURS**

❖ Lotissement du Muguet :

↳ **Société LEROY PAYSAGE** : plantation à partir du 13 décembre

↳ **Société LOCHARD BEAUCE** : la fin des travaux de voirie débutera semaine 47, pour une durée de trois semaines.

↳ **ERDF** : le branchement des compteurs est à effectuer.

Le lotissement devrait être terminé à la fin de l'année, si les conditions météorologiques le permettent

❖ Travaux de l'école : Le chantier est dans les temps.

↳ Le gros-œuvre, la couverture et la maçonnerie sont terminés ;

↳ Débutent alors les travaux d'intérieur : la plomberie, les menuiseries, le placo, le carrelage et l'électricité.

↳ Mise en place de l'enrobé de la cour et du préau. Le préau sera disponible pour la rentrée de janvier 2011.

Une nouvelle subvention Etat/Ademe/Région a été octroyée : 20 400 €

III. DISSOLUTION SIVM (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MIXTE)

Les différents préfets, depuis plusieurs années, demandent sa dissolution. Pour les six communes utilisatrices (Aron, La Bazoge Montpinçon, Jublains, Mayenne, Saint-Fraimbault, Moulay), le personnel sera rattaché à la CCPM qui gèrera avec un budget à part. Durée : 3 ans.

Délibération: Le Conseil municipal accepte le rattachement du SIVM à la CCPM.

IV. BILAN – RAPPORT ANNUEL 2009 - SERVICES DECHETS

↳ Réorganisation entre Guélaintin, Parigné et Martigné car moins de personnes fréquentent Guélaintin, alors Parigné est très fréquenté ; Martigné va ouvrir un créneau supplémentaire.

↳ Quantités : depuis 2003

-12 % d'ordures ménagères

+ 44 % du tri du papier, + 14 % du tri du verre, + 10 % des emballages légers

L'effet déchèteries : + 250 %

↳ Les évolutions de services :

- Arrêt de la collecte des encombrants en porte à porte

- Partenariat Emmaüs pour le réemploi des encombrants en bon état

↳ Une tarification unique sera mise en place au niveau départemental pour les artisans.

↳ Budget : Dépenses : 2 211 118 € / Recettes : 2 183 110 €.

↳ Investissement 2009 : 646 304 € (aménagement de la plate forme des déchets, acquisition d'un conteneur maritime, acquisitions de bacs, colonnes, conteneurs, réfection du sol de la déchèterie de Guélaintin, acquisition d'un camion ampliroll)

V. QUESTIONS DIVERSES

↳ Projet terrain multisports et ludique

- Venue de M. MENARD du Conseil général pour l'aménagement de la voie verte.

- Venue de Mrs. BEAUDET ET TERRROITIN, du Conseil général décentralisé à Parigné, pour le parking le long du terrain de boules actuel.

Un chiffrage global est à effectuer. Tous les membres de la commission seront invités à présenter le projet en conseil municipal.

↳ Agence postale

- Visite sécurité avec la gendarmerie et la direction de la poste.

↳ Spectacle du Kiosque à Commer : *Causerie sur le lemming*, le 12 février, point de vente des billets à la poste et à la mairie.

↳ Repas du CCAS : le dimanche 12 décembre.

↳ Travaux annexes par l'entreprise LOCHARD.

- Reprise de tranchées et goudronnage de la bascule, pour un montant de 8 800 €.

↳ Cessation du congélateur collectif après 45 ans de service, fin décembre : l'association se dissout.

↳ Prime de régisseur : elle est calculée en fonction des fonds qui sont manipulés.

Délibération : Laëtitia FROIDEVEAUX touchera une prime de 200 €.

↳ Prime annuelle des employés communaux titulaires 7 615 €.. L'an prochain, elle sera distribuée selon des critères de modulation (qualité, travail fourni, motivation, « présentisme »)

↳ Signalétique : les panneaux sont arrivés

La numérotation des maisons est distribuée : Haut Marboué / Fougeray / Lotissement du Muguet / Gare / Réjouis / Rue et impasse des Perrière / Rue de la Houillère / Rue des Vallées / Impasse des Tisserands. Il s'agit d'un complément d'adresse.

↳ Travaux à la salle de Lilas

Chauffage : radiateurs dans entrées et toilettes, pour un montant de 684 € HT.

↳ Abribus: à l'étude, devant le panneau d'arrêt. Un devis et un dessin ont été proposés, mais il est demandé de simplifier le modèle pour permettre le passage sur le trottoir. Le dossier pour les subventions va être monté.

↳ Les dés en bulle : le 20 novembre, bilan décevant car seulement trois familles ont participé.

↳ Vœux du maire : le vendredi 7 janvier.

↳ Minibus de la CCPM : il est à disposition pour les associations. Il est suggéré pour le club du 3^e âge pour emmener au Grand Nord

↳ La Micro-crèche de la CCPM fonctionne bien (inscriptions, finances, etc.)

Il est 22h40, la séance est levée.